

que presque aucune des régions minières du Yukon ne fera partie des zones de gestion. Cela dénote quelque chose de mauvais.

Lorsque nous débattions le bill sur la réorganisation du gouvernement, nous avons appris avec horreur que le ministre de l'Environnement ne serait pas responsable de l'environnement ni de la pollution dans les territoires du Nord-Ouest. Cette responsabilité incombera au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien). Lorsque les membres de notre parti ont commenté la partie du bill de réorganisation ayant trait à l'environnement, nous avons insisté pour que l'autorité du ministre de l'Environnement soit assez étendue pour englober les terres du Canada, sinon la mer. Aux termes de ce bill, les décisions touchant l'environnement seront entre les mains des représentants et des ingénieurs des mines. Le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) l'a démontré lorsqu'il a parlé de la bureaucratie qui participait aux décisions. On ne donnera probablement pas en toutes lettres des principes directeurs à ces représentants des mines, qui agiront avant tout suivant leur opinion personnelle.

Il est à présumer que la première partie de ces règlements sur l'utilisation des terres, que personne d'entre nous n'a vus, sera rédigée par les ingénieurs des mines. Or, ces derniers sont-ils vraiment capables de porter des jugements sur les questions écologiques du Nord? Si nous nous en remettons, pour la protection de nos terres publiques, à ces ingénieurs des mines, il est indispensable qu'ils expriment clairement leurs intentions. Il faut définir nettement l'autorité de ces ingénieurs, ainsi que les règlements qu'ils devront observer et les limites qu'ils devront respecter. Rappelons-nous que l'ingénieur des mines est aussi responsable de la construction des routes et des pistes d'avion. On peut détruire non seulement les lieux de prospection, mais leurs voies d'accès. Rien n'empêcherait les sociétés de prospection de construire un réseau routier s'étendant à tout le Nord.

**M. Nielsen:** Ni les prospecteurs de se promener en souliers ferrés.

**M. Rose:** C'est exact, et de détruire la toundra. C'est une possibilité et le député de Yukon (M. Nielsen) en traite à la légère. Il ne devrait pas plaisanter sur une chose aussi essentielle à l'avenir de la vie humaine sur notre planète. Les gens sensibles aux problèmes écologiques sont souvent jugés nigauds et sentimentaux.

Nous nous rendons compte que si l'économie canadienne doit s'appuyer sur le plein emploi, il faut faire preuve de beaucoup d'initiative et se livrer à une intense activité de prospection et de développement. Nous n'en discutons pas, mais nous disons que cela doit donner lieu au moins de bouleversement possible. Il ne faut pas oublier que près de 60 p. 100 des mines du Yukon appartiennent à des citoyens des États-Unis et que près de 60 p. 100 de leur production est exportée. Pourquoi faisons-nous cela? Il faut nous décider.

**Une voix:** Vous en avez encore pour long?

**M. Rose:** Je n'ai plus beaucoup de temps. Je pense que la compétence d'un ingénieur des mines ne devrait pas s'étendre à d'autres questions que celles qui se rapportent directement aux claims. Il nous faut des spécialistes en écologie. Nous courons le risque de voir le domaine public canadien, qui appartient à l'ensemble de la popula-

[M. Rose.]

tion, exploité pour servir un seul but. Les Canadiens subventionnent en fait la plupart des activités qui se déroulent dans le Nord.

**M. Nielsen:** Et dans les provinces.

**M. Rose:** Le Nord ne travaille pas uniquement pour le reste du pays. Je vais donc récapituler mes propos.

A cet égard, je ne parle pas au nom des autres membres de mon parti mais je m'oppose, en mon nom personnel, au concept de la monoexploitation car c'est l'idée de base du bill. Je m'oppose au fait que le Territoire du Yukon ne relève pas de l'autorité du ministre de l'Environnement. Nous nous inquiétons du peu d'intérêt qu'on porte aux droits des autochtones. Nous nous inquiétons parce que les règlements concernant l'utilisation des terres n'ont pas encore été publiés. Nous nous inquiétons aussi parce que les zones de gestion des terres au-dessus du 65° parallèle sont encore très peu explorées à l'heure actuelle. Enfin, nous nous inquiétons parce qu'un ingénieur minier aura la juridiction sur toutes les terres. Est-il compétent? Si les règlements étaient adoptés immédiatement en fonction des connaissances que nous avons au sujet de l'écologie dans les régions boréales, il serait possible d'utiliser ces terres à des fins multiples. J'aimerais que ces règlements recouvrent tous les Territoires du Nord-Ouest et le Territoire du Yukon. J'aimerais aussi qu'on exige de chaque exploitant une garantie de rendement.

• (4.10 p.m.)

Pour terminer, j'aimerais me reporter au début de ma présentation alors que j'ai parlé des autochtones; je voudrais souligner que les Indiens, les Esquimaux et les Métis composent 40 p. 100 de la population, mais que seulement 4 p. 100 sont employés au Yukon. J'espère qu'on fera le mieux possible pour s'assurer que les autochtones et tous ceux qui vivent dans les territoires historiques qui ont été violés touchent quelque compensation. J'espère aussi qu'on prendra tous les soins possibles en vue d'assurer le développement méthodique de ces régions comme suite à l'écologie vitale et délicate de ces lieux.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais faire quelques commentaires sur le bill, sans toutefois prétendre connaître toutes les réponses ni être un expert en ce qui concerne le Nord. Il y a quelques jours, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Greene) a admis carrément qu'il se trouvait dans une situation précaire lors des négociations relatives à la vente de Home Oil à cause de l'absence d'une politique gouvernementale générale sur les investissements étrangers au Canada. Le problème est le même au sujet du bill à l'étude. Nous avons un autre exemple d'une intervention, ou d'une velléité d'intervention, du gouvernement dans un domaine délicat sans avoir adopté ou même envisagé une politique intégrée sur les investissements étrangers ou même l'expansion du Nord. C'est un exemple de plus de son activité brouillonne que nous avons si souvent critiquée. Non seulement n'y a-t-il aucune politique systématique d'investissement ou de développement, car ce sont là deux aspects d'une même chose, mais il n'y a pas davantage de politique en